

Aliments pour animaux: mise sur le marché et utilisation

2008/0050(COD) - 22/07/2011 - Rectificatif à l'acte final

Rectificatif au règlement (CE) n o 767/2009 du Parlement européen et du Conseil du 13 juillet 2009 concernant la mise sur le marché et l'utilisation des aliments pour animaux

Pages 24 et 25, à l'annexe VII, chapitre II, paragraphe 1, tableau, deuxième colonne «Constituants analytiques», deuxième poste à la page 24 et cinquième poste à la page 25:

au lieu de:

«Fibres alimentaires brutes»,

lire:

«Cellulose brute».